**DECLARATION DU BURUNDI A LA 47 ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**Costa Rica : Lundi 11 novembre 2024 : 9h00 à 12h30**

**Merci M. le Président,**

Le Burundi souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation de Costa Rica et la félicite pour la présentation de son rapport national.

Ma délégation salue les efforts déployés par le Gouvernement de Costa Rica afin de promouvoir les droits des femmes et des enfants, des personnes handicapées et des peuples autochtones, de garantir la protection sociale et de favoriser le développement économique et de la lutte contre la pauvreté.

Ma délégation se réjouit que le travail des enfants de moins de 15 ans a été érigé en infraction pénale et encourage la mise en œuvre effective de la feuille de route pour la protection universelle contre les pires formes de travail des enfants d’ici à 2025.

Enfin, le Burundi formule deux recommandations à savoir :

1. Renforcer les mesures visant à protéger les groupes autochtones, les personnes d’ascendance africaine et d’autres groupes minoritaires contre la discrimination ;

2. Renforcer son action en matière de protection des victimes de la traite des personnes et en particulier l’exploitation des femmes à des fins de prostitution.

**Je vous remercie !**